MERCREDI, 24 Décembre 1888

GRANDE ASSEMBLÉE

DES PARTISANS DU

Dr VALADE

CE SOIR

A LA

Salle Ste Anne

Plusieurs orateurs adresseront la parole. Entr'autres

MM. McDOUGALL, ex-maire,
St. JEAN, M.D.,
S. DRAPEAU,
A. SAVARD, M.D.
P. H. CHABOT,
W. E. BROWN,
O. DUROCHER.

Les discours commenceront à 8 heures précises.

ACTUALITÉS

La construction et l'entretien des chemins de fer absorbe plus que la moitié du fer produit dans le monde.

Sor Hector Langevin et Sir Adolphe Caron sont en ce moment à Québec. Sir Hector Langevin reviendra à Ottawa le lendemain du jour de l'an.

Le trésor de Quebec est actuellement à sec. Le comptable ne peut plus payer et il règne un grand mécontentement parmi les hommes d'affaires qui se demandent où l'argent est allé.

Une dépêche d'Halifax dit que la raffinerie de sucre de la Nouvelle-Ecosse déclarera prochainement un dividende semi-annuel de vingt pour cent, et qui fera vingt-cinq pour cent pour l'année.

En dépit des renseignements qui ont paru dans la presse, sur l'état des récoltes de la dernière saison, il paraît certain que tout n'est pas rose dans nos campagnes, et c'est au point que grand nombre de familles sont à la gêne déjà.

M. S. Davis, de Montréal, a eu, la semaine dernière, une entrevue avec les ministres des douanes et des finances Il a demandé au gouvernement d'augmenter l'impôt sur le tabac coupé, parce qu'une grande partie de ce tabac est importée au Canada et cause une concurrence ruineuse au fabricant canadien L'impôt actuel est de 30 pour cent et de 12½ pour cent *ad valorem*.

On écrit de Paris :

Le grand sculpteur Bartholdy est allé avec Roullet visiter l'atelier de notre compatriote *Hébert*. Ces artistes ont fait au sculpteur canadien les éloges les plus mérités sur le groupe qu'il vient de terminer pour la législature de Québec. Vous avez des qualités remarquables de composition et d'exécution, lui a dit Bartholdy. Vous avez une nature d'artiste.

La *Gazette du Canada* nous apprend que la *Granite Company*, dont le siège est à Ottawa, demande des lettres-patentes. Le but principal de cette corporation commerciale est le pavement des rues et voies publiques en asphalte granitique. La demande est faite par MM. J. C Roger, JACOB ERRATT, A. MacLean, Alexandre Robillard et HONORE ROBILLARD.

Il paraît que les Mormons établis dans le Nord Ouest canadien reviennent à leur ancienne pratique odieuse de la polygamie. Lorsqu'ils vinrent s'établir dans le Nord-Ouest, après avoir été chassés des Etats-Unis, ils promirent aux autorités canadiennes de ne pas pratiquer la polygamie et de se soumettre à nos lois; mais on dit maintenant qu'ils se livrent à l'exercice de leur grossière religion, qui est une grave injure faite à la morale et contre laquelle nos lois sévissent avec rigueur.

Le rapport des exportations pour le mois de novembre, démontre un total de $10,079,869, dont $941,294 sont les produits du Canada et $593,575 les produits des autres pays. Comparé avec le même mois l'an dernier, il y a eu une diminution de $794,106 dans les produits du Canada et $694,335 dans les produits des autres pays.

Dans les produits du Canada, les diminutions sont : produits agricoles, $931,476; pêcheries, $250,830; mines, $53,736; les diminutions sont; forêts, $196,580; animaux et leurs produits, $132,446; manufactures, $8,600; divers, $4,301. En marchandises qui ne sont pas les produits du Canada, il y a eu une diminution dans les produits agricoles de $682,719 et chaque item démontre une légère diminution, excepté les espèces et numéraires qui ont une augmentation de $17,650 sur le mois de novembre l'année dernière.

Le rapport des marchandises entrées pour la consommation au mois de novembre est comme suit; marchandises imposables, $4,865,970; espèces et numéraires, $19,516, marchandises non imposables, $2,813,031; total $7,637,419. Les droits perçus sont de $3,561,532.

LE CANADA N'EST PAS A VENDRE

Les dentistes de l'Etat de New-York ont donné dernièrement un grand banquet, dans la ville de Syracuse, à leurs confrères des Etats-Unis et du Canada.

Les convives étaient au nombre de 250 parmi lesquels on remarquait des membres du clergé protestant, des juges et autres hommes occupant de hautes positions dans la société.

Plusieurs discours éloquents furent prononcés, portant sur des sujets variés et d'actualité. Peut-être le plus remarquable de tous fut prononcé par M. le Dr Berrs, de Montréal, invité à répondre au toast "Annexion professionnelle."

Voici les raisons qu'il a données à l'appui de sa condamnation de ce projet aussi bien que du projet de l'annexion territoriale—du Canada aux Etats-Unis :

Il fut un temps, il y a vingt ans passés, où nous étions des provinces mécontentes; où le Canada proprement dit ne contenait que 379,488 milles carrés; où nous ne possédions que peu de chemins de fer; où la stagnation semblait être notre partage; où nous n'avions à nous aucune sortie d'hiver à l'océan; où notre grand Nord-Ouest était un grand inconnu. A cette époque même l'annexion était impopulaire. Les hommes d'Etat canadiens n'avaient pas alors accompli assez de choses pour rendre envieux leurs rivaux, et vos propres hommes d'Etat ne songeaient point que nous pussions bâtir un chemin de fer reliant les provinces maritimes aux vieilles ou qu'avec une population de 6 000,000 seulement, nous oserions bâtir une voie ferrée à travers tout le continent, une œuvre qui n'a été accomplie par les Etats-Unis que lorsqu'ils eurent une population de 50 millions.

"Mais pouvez-vous être amenés à croire que le Canada confédéré est maintenant à vendre, quand depuis la confédération, il y a vingt ans, notre revenu a augmenté immensément, quand nos navires et leur capacité ont plus que doublé—le Canada étant la cinquième sur la liste des nations; ayant plus de navires que la vieille France, l'Espagne, l'Italie, ou la Russie; quand l'actif de nos banques, la valeur de nos importations, l'étendue de nos exportations racontent l'histoire de notre merveilleux progrès; quand, au lieu d'environ 2,000 milles de chemins de fer, en 1867, nous en avons aujourd'hui 14,000, nous donnant plus d'etendue de voie ferrée qu'aucune autre partie de l'empire, excepté le Royaume Uni et les Indes; que le chemin de fer du Pacifique Canadien a établi une ligne de paquebots entre Vancouver et Hong-Kong et le Japon, et que notre grande ligne canadienne est devenue d'importance impériale; quand nous avons développé nos pêcheries inépuisables, grâce à votre abrogation du traité de réciprocité, de sorte que nous avons 75,000 hommes robustes montant nos navires et engagés dans cette industrie, et, pour l'année 1887, nous évaluons ces pêcheries à $20,000,000! Pouvez-vous vous étonner que l'annexion, comme question sérieuse, a reçu son coup de mort, et qu'en dépit du délire de l'amour-propre sénatorial d'un côté, et la jéremiade des mécontents et des vagabonds politiques de l'autre, le Canada est loyal à la mère-patrie, dont les reins solides nous ont produits tous les deux?"

Et le Dr Beers continue :

"Sous le règne de Victoria nul Canadien ne doit avoir honte d'appartenir à un empire qui embrasse un cinquième du globe habitable, et de savoir que son propre Dominion forme presque la moitié de l'ensemble; un empire cinq fois plus grand que celui que gouvernait Darius; quatre fois l'étendue de celui de l'ancienne Rome; seize fois plus grand que la France; 40 fois plus grand que l'Allemagne-Unis; trois fois plus grand que les Etats-Unis : l'Australie seule étant presque aussi grande que les Etats; les Indes avec près d'un million et un quart de mille carrés; le Canada 600,00 milles carrés plus grand que les Etats moins l'Alaska? et 18,000 milles carrés plus grand qu'eux avec l'Alaska! Un empire de près de 9 millions de milles carrés, avec une population de 310,000,000. Participant à une telle couronne; héritiers de privilèges si vastes et si variés, les Canadiens ne sont pas à vendre."

LES CHIENS MÉLOMANES

Un chercheur, qui a recueilli toute une liasse de manuscrits du compositeur Méhul, l'auteur de *Joseph* et du *Chant du Départ*, a trouvé, dans les notes de ce musicien qui maniait agréablement la plume, au milieu d'un monceau de documents sur son époque, quelques pages assez piquantes sur les chiens mélomanes. Méhul contait l'histoire de "Parade."

Au commencement de la Révolution, un chien allait chaque jour à la parade qui avait lieu devant le palais des Tuileries, se plaçant entre les jambes des musiciens, marchait avec eux, s'arrêtait avec eux; après la parade, il disparaissait jusqu'au lendemain matin à la même heure, où il revenait à sa place accoutumée.

L'apparition constante de ce chien et le plaisir qu'il semblait prendre à la musique le firent remarquer des musiciens, qui lui donnèrent le nom de "Parade."

Bientôt, il fut fêté parmi eux; chacun s'amusait à "l'inviter à dîner," en le flattant de la main.

—Parade, tu dineras avec moi aujourd'hui!

Ces mots suffisaient. Le chien suivait son hôte, mangeait de bon appétit, puis prenait congé, sans que rien pût le retenir. C'est qu'il se rendait au théâtre; il se présentait à l'Opéra ou à la Comédie-Italienne, se faufilait entre les jambes des spectateurs, s'installait dans un coin de l'orchestre et ne s'en allait qu'à la fin du spectacle.

Rien de plus curieux que l'attitude de Parade pendant la représentation. Jouait-on un ouvrage nouveau? Il s'en apercevait dès les premières notes de l'ouverture. Il écoutait alors avec la plus grande attention. Si la pièce abondait en mélodie riches et originales, il témoignait le plaisir qu'il en éprouvait par des trépignements. Au contraire, si l'œuvre était médiocre, pâle, insignifiante, Parade se mettait à bailler, tournait le dos au théâtre, regardait tour à tour les loges, le parterre, et enfin s'en allait de fort mauvaise humeur; sa pantomine expressive était la critique la plus piquante de l'opéra nouveau.

Quand on jouait l'ouvrage d'un grand maître, Parade savait le moment précis où l'acteur en vogue allait chanter un morceau saillant, et alors, par ses mouvements, ses gestes, il s'efforçait d'imposer silence aux spectateurs!

CONSOLATIONS.

Jésus, Marie, Joseph,
Consolez donc cette personne si éprouvée!

A MADAME A. FOISY,

Madame,

Vous ne sauriez croire combien les membres des deux sociétés Ste Anne et Ste Elisabeth sont sensibles à votre douleur!...Ces dames nombreuses désirent vivement vous prouver à quel point elles prennent part à ce chagrin, ou plutôt à ce martyr que vous subissez au moment de cette cruelle séparation. Dieu ne condamne pas la tristesse dont votre cœur et le nôtre sont saisis et pénétrés; non sans doute : aussi venons nous avec confiancemêler nos larmes aux vôtres. Mais il ne faut pas non plus se livrer au découragement, il faut se prêter aux consolations que ce bon Jésus daigne donner, et pourrait-il en refuser en pareille circonstance à ceux qu'il aime? surtout à vous Madame, qui j'en suis sûre, en bonne chrétienne, lui avez fait le sacrifice de ce que vous aviez de plus cher ici-bas. Hélas! vous avez fait, il est vrai, la perte la plus sensible, mais celui qui a commandé cette cruelle séparation, adoucira votre douleur par l'espérance de retrouver au ciel celui que vous venez de perdre.

Et c'est ce que vous souhaitent avec beaucoup de courage dans cette rude épreuve,

Vos compagnes et amies,

Les dames des sociétés Ste Anne et Ste Elisabeth.

Je suis, Madame, avec le plus profond respect,

Votre très humble et dévouée,
V. BOUDREAULT,
Secrétaire-Trésorier.

24 Déc. 1888.

Commissaires d'écoles

Aujourd'hui, entre midi et une heure, a eu lieu la nomination des candidats à la charge de commissaires d'école.

Dans le quartier Ottawa, MM. *Ed. Pinard et L. N. Champagne* ont été mis en nomination

Dans le quartier By, M. Gareau, étant seul sur les rangs, a été déclaré élu.

Il en a été de même dans le quartier St George où M. Campeau ne voulant pas accepter la nomination, M. Lusignan a été déclaré élu. Dans le quartier Centre M A. A. Adam est élu unanimement, et dans le quartier Dalhousie MM. J. N. Rattey et Alex Grant sont aussi élus unanimement. Il y aura lutte dans le quartier Victoria entre MM. Napoléon Larue, A. Legaut et Euclide Lavoie.

UN TOAST A L'HOMME.

Une dame Dunway, à une réunion littéraire, à Salem, Oregon, porta le toast suivant: "Que Dieu bénisse les hommes! Ils partagent nos joies, ils doublent nos chagrins, ils triplent nos dépenses, ils quadruplent nos tribulations, ils excitent notre générosité, ils augmentent le respect que nous avons de nous-même, ils soulèvent notre enthousiasme et nos affections, ils contrôlent nos propriétés et font de nous tout ce qu'ils veulent. Ce monde serait bien triste sans les hommes, et en vérité sans leur présence il ne serait guère un monde. Nous les aimons et les chers amis ne peuvent l'empêcher. Après tout nous les menons et les contrôlons et les bonnes créatures ne le savent pas."

COURRIER DE HULL

Notes de Montebello

—M. Joseph Faucher de St. Maurice, ci-devant de St. Roch de Québec, est décédé, le 20 courant, à Notre-Dame de Bonsecours, Montebello, à l'âge de 82 ans. Le défunt a été le premier colon qui s'est établi a St. Victor d'Alfred il y a 60 ans. Il demeurait à N.-D. de Bonsecours depuis 30 ans.

—L'élection des officiers de la Société d'Agriculture du bas du comté, division B, No. 1, a eu lieu, dimanche, à Papineauville.

—Les paroissiens du village de Montebello se sont réunis à la résidence du Révd. Messire Giguère, curé de l'église de Notre-Dame de Bonsecours et lui ont présenté, à l'occasion du 40e anniversaire de sa naissance et de sa première année comme curé, une magnique adresse accompagnée d'une jolie canne à pommeau d'or. Le digne curé, qui s'est acquis l'amitié de tous les hommes par son zèle et son dévouement dans l'exercice de son ministère, a fait l'éloge de ses paroissiens dans sa réponse à l'adresse. Les organisateurs de cette marque de reconnaissance si bien méritée, ont été chaleureusement félicités.

—M. L. D. Fortin, maire de Montebello, et M. M. J. Chalifoux, maire de Notre-Dame de Bonsecours, accompagnés de M. le curé Giguère et des commissaires d'école, ont assisté, lundi, à l'examen des élèves dans les diverses écoles primaires de la paroisse.

Incendie

Dans la veillée de Noël, vers les dix heures, le feu a détruit les hangars et abattoirs de M. Daoust, boucher, rue Inkerman. On ne connaît pas l'origine du feu. Les pertes sont évaluées à $500. M. Daoust avait acheté tout dernièrement des appareils pour faire la saucisse. Tout est brûlé.

NAISSANCE.

A Ottawa, le 24 courant, la dame de Ed. Aubé, employé civil, un fils.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

No. 1748-88.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

Demande d'érection de municipalités scolaires en vertu des 51-52 Vict., chap. 36

Ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Clapham," le canton de Clapham, dans le comté de Pontiac, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme canton.

déc. 24, 8i

PROVINCE DE QUÉBEC, *District d'Ottawa.* } **Cour de Circuit,**

Dans et pour le comté d'Ottawa, siégeant en la cité de Hull.

FREDERICK M. GORMAN, du village de Buckingham, dans les dits Comté et district, gentilhomme.

Demandeur.

vs.

CHARLES FENNER ci devant du même lieu, et maintenant de lieux inconnus, photographe,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître sous deux mois.

Hull, 19 décembre 1888.

H. A. GOYETTE,
(Vrai copie) G. C. C.

A. McCONNELL,
Avocat du Demandeur.

REQUETE AUX ELECTEURS
DU
QUARTIER RIDEAU

Ottawa, 21 dec, 1888.

JOHN C. ROGER, Ecr.,
Ottawa.

Monsieur,

Les électeurs du quartier Rideau ont appris avec beaucoup de peine la rumeur que vous ne vouliez pas vous présenter de nouveau comme échevin pour l'année prochaine. Nous espérons sincèrement que cette rumeur est fausse, ou si elle était exacte, que vous consentirez à reconsidérer votre décision. Les intérêts du quartier souffriraient beaucoup de votre démission à l'heure présente. Depuis deux ans que vous nous représentez au conseil de ville, vous nous avez toujours donné raison d'être très satisfaits de vos travaux, et nous avons la plus entière confiance dans votre habileté et votre intégrité pour prendre soin de nos intérêts dans l'avenir.

En conséquence du fait que de vastes étendues de terrains seront annexés à la ville le 1er janvier, et que le nombre des représentants dans le conseil sera augmenté de même que la somme d'intérêt en jeu, il est alors de la plus grande importance que nous ayons pour nous représenter des hommes d'expérience, d'habileté et d'intégrité; nous espérons donc que vous consentirez à nous représenter de nouveau. Si vous y consentez nous nous engageons à faire tous nos efforts pour assurer votre élection.

John Henderson	James Bambrick
John E. Askwith	Thos Evans
J. B. Donald on	Thom C. Davidson
John VacTagart	Patrick Daly
Edwin R Holt	Geo A French
D. Courtney	F. A. S hultz
John Bell	James D Fraser
John B adley	Chas Lawson
Wm L. Maingy	Peter Motteau
B. Chamberlin	H Duggan
Maxime Marquette	R. Tink
Frank Clayton	James Latimer
Achille Fréchette	W. H. Lumsden
Chas Aird	John Culbert
D. Robert	H. H. Sims
Robt Ralston	J. Hawkins
W. S. McDonald	J. Johnson
Chas M. Garrow	John Law
W. Gérard	Geo J. Wilson
G. Thorne	R. Whillans
W. H. Snelling	F. Walker
John McKenny	Edward Wamsley
W D. Ingram	Samuel Savage
R. Ingram	F. W. Dawson
N. Cardiff	W. Boldwan
A. McNaughton	J. Hastie
R. Blackburn	Thomas R nkin
William Wilson	W. B. Garvock
T. J. Davice	John F rguson
J. D. Sharwood	T M. Clark
Thos E O'Rielly	C. J. Neate
H. Schultz	J. Regan

Messieurs,

J'avais décidé, il y a quelques mois, pour raisons d'affaire, de me retirer du conseil de ville, mais comme il est évident par la requête que vous me présentez qu'un grand nombre de citoyens les plus influents du quartier désirent que les TROIS JOHNS continuent à les représenter (à moins que quelqu'un ne vienne couper le nœud gordien) je serais ingrat si je ne faisais pas quelques sacrifices pour représenter un quartier qui me fait autant de compliments à propos de mes services passés.

Si j'accepte la nomination pour une autre année vous pouvez être assurés que je veillerai avec soin sur les intérêts de ce quartier et sur ceux de la ville en général, avec le même zèle dont j'ai fait preuve dans le passé.

Croyez-moi, messieurs,
Votre obéissant serviteur,
JOHN C. ROGER.

LA MAIRIE

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

Messieurs,

Sollicité tout spécialement par un très grand nombre d'entre vous à me porter candidat à la charge de premier magistrat de cette ville pour l'année 1889, j'ai cru qu'il était de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rendre à leur appel, et j'ai voulu vous en faire part afin de vous donner l'occasion de vous joindre à eux et me donner l'assurance que leur choix recevait votre approbation.

Malgré l'entente tacite qui existe que la population Canadienne-française serait admise à son tour à demander à nos concitoyens d'origine différente d'accepter comme candidat à la Mairie un Canadien-français, je vois par les journaux qu'une candidature rivale a surgi. Il y a plus : ce candidat nouveau vient de vous soumettre un programme si peu acceptable sous certains rapports, qu'il est de l'intérêt de tous les citoyens d'Ottawa, non seulement de le repousser, mais encore de le combattre; je veux parler spécialement de l'attitude prise par lui sur la question du rappel de la loi exemptant de taxes nos Eglises, nos maisons d'éducation, nos institutions de charité, etc., à quelque dénomination religieuse ou nationale qu'elles appartiennent. Ces choses ont pour nous un caractère au-dessus de toute atteinte; je suis d'avis que la maison de Dieu ne doit pas être taxée. Je considère cette exemption comme la sûreté du maintien même des institutions que je viens de nommer, et qui contribuent puissamment, par leur rôle pacifique, à réhausser chaque jour le niveau moral et intellectuel de notre société, ainsi qu'à affermir l'union qui règne parmi nous.

Le jour où l'on tentera de soumettre à l'impôt ces œuvres de dévouement le plus pur, on les placera sous le coup de difficultés financières qui ébranleront grandement leur existence matérielle. Leur disparition serait un danger pour la société. Je sais que tout homme bien pensant partage cette manière de voir. Je sais aussi que le maire qui fera tous ses efforts pour continuer l'exemption de cette taxe ne fera qu'agir suivant le désir de l'immense majorité des citoyens de cette ville.

Dans les autres questions qui viendront devant le conseil, je m'efforcerai d'apporter une attention consciencieuse à celles qui seraient dans l'intérêt véritable de cette ville, et cela, dans les limites de nos finances.

Je désavoue les rumeurs qui tentent à dire que j'ai l'intention d'abandonner la lutte; je resterai avec mes amis jusqu'au bout. Des listes d'approbation en ma faveur circulent en ce moment; on les dit couvertes déjà d'au delà de 1000 noms et je n'ai aucun doute qu'avant peu de jours, le nombre de ces signatures sera tellement augmenté que la victoire sera assurée avant le jour de triomphe pour nous,

J'ai l'honneur d'être Messieurs,
Votre dévoué serviteur,
F X. VALADE.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

CHEAPSIDE

POUR BARGAINS
DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX
DOLMANS tricotés dits "Opera'
VOYEZ NOS NOUVEAUX
CAPELINES tricotes dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES
CAPUCHES tricotées dites 'Opera'
VOYEZ NOS
EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS en Plume à $2 50
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS oiseaux-mouches à 3.50
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS
MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE
NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS
MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS
RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

DUPUIS ET NOLIN

P. H. CHABOT & CIE
FLEURS FASHIONABLES
TAILLEUR
530—RUE SUSSEX—530

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC,
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fins Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulanger.e Union. D. LEN, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½, RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
7 cordes et ¼ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Adresse FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.